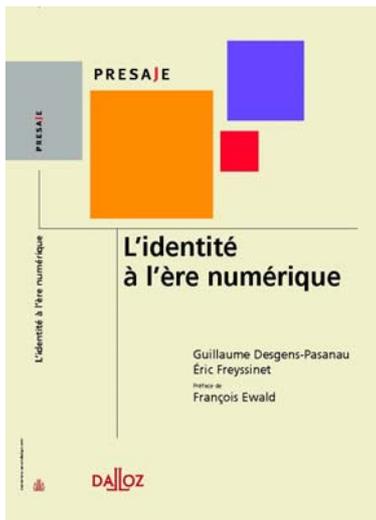


« L'identité à l'ère numérique »

Un ouvrage de Guillaume Desgens-Pasanau et Eric Freyssinet,
préface de François Ewald,

coédité par PRESAJE et DALLOZ.



Moteurs de recherche, réseaux sociaux, bases de données biométriques, administration électronique... Des pans entiers de nos vies sont désormais numérisés.

Où s'arrêtera-t-on ? Quelles précautions faut-il prendre ? Quelles peuvent être les limites législatives et réglementaires ? Bel exemple de conflits possibles entre la technique et le droit.

Nul doute que cet univers numérique est en train de bouleverser la construction de notre identité, de la rendre plus complexe, plus volatile et en même temps plus réglementée et plus figée.

Autour de trois thèmes relatifs à la biométrie (le corps-identité), aux technologies de la communication (les identités connectées) et à l'archivage électronique (l'identité mémorisée), les auteurs livrent leur analyse de l'évolution du concept de l'identité à l'ère du numérique.

Dans un langage pédagogique et au travers de nombreuses illustrations, ils invitent le lecteur à une réflexion sur les évolutions technologiques qui se dessinent et qui impliquent des enjeux de société fondamentaux pour la communauté publique du XXI^e siècle.

« L'identité à l'ère numérique »
Septembre 2009 - 170 pages - 25 €, Dalloz éd.

LES AUTEURS

- **Guillaume DESGENS-PASANAU**, chef du service des affaires juridiques de la CNIL.
- **Eric FREYSSINET**, lieutenant-colonel de gendarmerie, direction générale de la gendarmerie nationale, chargé des projets de lutte contre la cybercriminalité.

PREFACE

- **François EWALD**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

ENTRETIENS avec :

- **Philippe ACHILLEAS**, maître de conférences à l'Université Paris-Sud 11, directeur de l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications.
- **Pascal ANTONINI**, responsable de l'activité sécurité et risques dans les systèmes d'information, cabinet Ernst & Young Associés.
- **Eric FLAIG**, psychanalyste, psychologue au département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut mutualiste Montsouris.
- **Jérôme GIUSTI**, avocat au barreau de Paris ; il dirige le département propriété intellectuelle du cabinet 11.100.34 Avocats associés.
- **Fabrice NAFTALSKI**, avocat associé.
- **Lucien PAULIAC**, président de l'association « Preuve et micrographie », gérant de la société Scriptum.

L'institut PRESAJE

Fondé et présidé par **Michel Rouger**, ancien président du tribunal de commerce de Paris, avec à ses côtés **Albert Merlin**, économiste, et **Bernard Delafaye**, magistrat honoraire, rejoints par **Alain Benon**, dirigeant de société, et **Jacques Barraux**, journaliste, PRESAJE – *Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie* – est un « think tank » indépendant, dédié à l'analyse des relations complexes entre l'économie, le droit et la justice. Son objet est de créer et d'entretenir un LIEN entre ces grandes fonctions sociétales.

Contact : Marie Rouger-Perrier – Institut PRESAJE – 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris
Tél. : 01 46 51 12 21 – 06 84 80 76 50 – Courriel : m.rougerperrier@presaje.com – www.presaje.com